

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 avril 2023

Nombre de conseillers		
Effectifs	Présents	Pouvoir(s)
29	19	7

Vote
A l'unanimité
Abstention : 5
Pour : 21
Contre : 0

Le 06 avril 2023, le Conseil Municipal de la Commune de Franqueville-Saint-Pierre légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno GUILBERT.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis le 31 mars 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le panneau réservé à la Mairie le 31 mars 2023.

Le quorum étant atteint (15 membres) avec 19 membres présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

		Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir			Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir
GUILBERT	BRUNO	X			LE BLEIZ-CHATELAIN	CORINNE	X		
BETOUS	MARYSE	X			DELAHAYE	CHRISTOPHE		X	NICOLAS HAREL
QUESNEL	VICTOR	X			EVE	THIERRY	X		
PACHECO	VICTORIA		X	MARIE THERESE JOUTEL	COUSIN	SEVERINE	X		
LEJEUNE	JEAN-MICHEL		X	VICTOR QUESNEL	HAREL	NICOLAS	X		
FISSET	VALERIE		X	MARYSE BETOUS	DELVALLEE	SYLVAIN			
LARIDON	THIERRY	X			PARA	DOMINIQUE	X		
JOUTEL	MARIE-THERESE	X			COMTE	ELENA	X		
PEUDEVIN	JEAN-CHARLES		X	CATHERINE REBOUL	DUPERRON	ERIC	X		
RIOULT	BERTRAND		X		MALLET	PASCAL	X		
DEHAYS	FRANCIS		X	THIERRY LARIDON	CARABY	MARTINE	X		
REBOUL	CATHERINE	X			VALEUX-VAN-HOVE	NATHALIE	X		
DELATTRE	MARIE-CHRISTINE	X			LUCAS	NATHALIE			
PETIT	OLIVIER	X			CHOLLOIS	HERVE		X	PASCAL MALLET
LOUVET	ISABELLE	X							

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen (53, avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

De même, en cas de recours ne nécessitant pas la présence d'un avocat, vous pourrez saisir le tribunal susmentionné par le site « Télérecours Citoyens » à l'adresse suivante : www.telerecours.fr, et ce en application de l'article R421-1 du Code de justice administrative.

DCM 2023-26
EXERCICE 2023 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Envoyé en préfecture le 17/04/2023
 Reçu en préfecture le 17/04/2023
 Publié le
 ID : 076-217604750-20230415-DCM202326-DE

Le Quorum constaté,
Le Conseil Municipal,

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu** la délibération n°2023-06 en date du 09 février 2023 portant attributions des subventions au titre de l'exercice 2023 ;
- Vu** l'avis favorable de la Commission Finances en date du 29 mars 2023 ;

Considérant l'approbation du compte administratif 2022 et le vote de l'affectation du résultat 2022 ;

Considérant le vote préalable des ajustements, révision et création d'autorisations de programmes et de crédits de paiement ;

Considérant que le conseil municipal est invité à délibérer sur l'intégration de ces résultats au sein du budget de l'exercice 2023 par l'intermédiaire d'une décision budgétaire appelée « budget supplémentaire » ;

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Bruno GUILBERT, Maire et de Monsieur Victor QUESNEL, Adjoint aux Finances ;

Après en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité (Pour : 21, Contre :0, Abstention : 5) le Budget supplémentaire 2023 qui s'équilibre comme suit :

Section fonctionnement				
	BP 2023	RAR2022	BS 2023	BP 2023 CONSOLIDE
dépenses réelles	5 768 107 €	- €	200 160 €	5 968 267 €
chapitre 014 Atténuation de produits	72 000 €			72 000 €
chapitre 011 Charges à caractère général	1 588 500 €		197 949 €	1 786 449 €
chapitre 012 Charges de personnel	3 570 000 €			3 570 000 €
chapitre 65 Autres charges de gestion courantes	429 500 €		2 211 €	431 711 €
chapitre 66 Charges Financières	84 370 €			84 370 €
chapitre 67 Charges exceptionnelles	1 000 €			1 000 €
chapitre 68 Dotations provisions semi budgétaires	22 737 €			22 737 €
chapitre 022 Dépenses imprévues	- €			- €
dépenses d'ordre	646 903 €	- €	- €	646 903 €
Chapitre 023 Vir. À la section d'investissement	500 798 €		- €	500 798 €
chapitre 042 Opérations d'ordre	146 105 €			146 105 €
	6 415 010 €		200 160 €	6 615 170 €
			6 615 170 €	
	BP 2023	RAR2022	BS 2023	BP 2023 CONSOLIDE
recettes réelles	6 415 010 €	- €	- €	6 415 010 €
chapitre 013 Atténuation de charges	56 000 €			56 000 €
chapitre 70 Produits des services	712 000 €			712 000 €
chapitre 73 Impôts et taxes	4 318 410 €			4 318 410 €
chapitre 74 Dotations et participations	1 328 600 €			1 328 600 €
chapitre 75 Autres produits de gestion	- €			- €
chapitre 76 Produits financiers	- €			- €
chapitre 77 Produits exceptionnels	- €			- €
recettes d'ordre	- €	- €	200 160 €	200 160 €
chapitre 042 Opérations d'ordre	- €		160 €	160 €
R002 Résultat de fonctionnement reporté	- €		200 000 €	200 000 €
	6 415 010 €	- €	200 160 €	6 615 170 €
			6 615 170 €	

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 076-217604750-20230415-DCM202326-DE

Section investissement					
		BP 2023			
		BP 2023	RAR2022	BS 2023	BP 2023 CONSOLIDE
dépenses	réelles	1 911 329 €	1 267 140 €	1 367 102 €	4 545 571 €
chapitre 20	Immobilisations incorporelles	- €			- €
compte 204	Subventions d'équipement versées	- €			- €
chapitre 21	Immobilisations corporelles	298 000 €	781 314 €	130 000 €	1 209 314 €
chapitre 23	Immobilisations en cours	1 000 000 €	485 826 €	1 237 102 €	2 722 928 €
chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	- €			- €
chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	613 329 €			613 329 €
chapitre 020	Dépenses imprévues				- €
		1 911 329 €	1 267 140 €	1 367 102 €	4 545 571 €
chapitre 040	Opérations d'ordre	- €		160 €	160 €
		1 911 329 €	1 267 140 €	1 367 262 €	4 545 731 €
			3 178 469 €		
				4 545 731 €	
		BP 2023			
		BP 2023	RAR2022	BS 2023	BP 2023 CONSOLIDE
recettes	réelles	1 195 288 €	1 336 278 €	808 654 €	3 340 220 €
chapitre 13	Subventions d'investissement	320 000 €	1 336 278 €		1 656 278 €
chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	500 000 €	- €		500 000 €
chapitre 20	Immobilisations corporelles	- €			- €
chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	310 288 €		- €	310 288 €
compte 1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			808 654 €	808 654 €
chapitre 024	Produits cessions	- €			- €
chapitre 27	Autres immobilisations financières	65 000 €			65 000 €
recettes	d'ordre	646 903 €	- €	- €	1 205 511 €
chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	500 798 €		- €	500 798 €
chapitre 040	opé d'ordre	146 105 €			146 105 €
R 001	Report excédent d'investissement			558 608 €	558 608 €
		1 842 191 €	1 336 278 €	1 367 262 €	4 545 731 €
			3 178 469 €		
				4 545 731 €	

* à l'arrondi le plus proche



Pour copie conforme au registre
Le 17 avril 2023

Le Maire,
Bruno GUILBERT